



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS du Conseil Municipal de la Ville de Dole

Séance du lundi 18 décembre 2023

Président : Monsieur Jean-Baptiste GAGNOUX Secrétaire de séance : Monsieur Mohamed MBITEL

Nombre de conseillers en exercice : 35 Nombre de conseillers présents : 30

Nombre de procurations : 5 Nombre de votants : 35

Date de la convocation : 12 décembre 2023 Date de publication : 22 décembre 2023

## Conseillers présents

GAGNOUX Jean-Baptiste, GIROD	DOUZENEL Alexandre, CUINET	BLANC Catherine, ANTOINE
Isabelle, MANGIN Isabelle,	Jean-Pierre, ROCHE Paul,	Patricia, MBITEL Mohamed,
BERTHAUD Mathieu, MARCHAND	PECHINOT Jacques, FICHERE	BOURGEOIS-REPUBLIQUE
Sylvette, CHAMPANHET	Jean-Pascal, REBILLARD Jean-	Claire, GRUET Justine, PRAT
Stéphane, NONNOTTE-BOUTON	Michel, CRETIN-MAITENAZ	Hervé, MUGNIER Christine,
Catherine, GERMOND Daniel,	Blandine, CERNELA Patrice,	HERRMANN Nadine, BOUTELOUP
DRAY Frédérike, JABOVISTE	LEFEVRE Jean-Philippe,	Guillaume
Philippe, MIRAT Maryline,	JEANNET Nathalie, DEMORTIER-	

#### Conseillers absents ayant donné procuration

DELAINE Isabelle donne procuration à GAGNOUX Jean-Baptiste, CUSSEY Laëtitia donne procuration à DOUZENEL Alexandre, JARROT-MERMET Laëtitia donne procuration à HERRMANN Nadine, GOMET Nicolas donne procuration à BOUTELOUP Guillaume, DRUET Timothée donne procuration à PRAT Hervé

## Conseillers absents non représentés

### Objet: Demandes de subventions pour le festival "Cirque et Fanfares" 2024

Rapporteur: Monsieur Alexandre DOUZENEL

Le festival de rues « Cirque et fanfares » remporte tous les ans un franc succès. Les réactions et les commentaires du public mettent en évidence l'intérêt croissant des dolois, grand dolois, jurassiens, bourguignons et franc-comtois pour la programmation artistique de qualité de ce festival populaire.

Ainsi, les 18 et 19 mai 2024, les fanfares et compagnies des arts de la rue investiront le centre historique de Dole.

Accusé de réception en préfecture 039-213901986-20231218-DCM2023101-DE Date de télétransmission : 20/12/2023 Date de réception préfecture : 20/12/2023 Le budget prévisionnel de cette manifestation est le suivant :

DÉPENSES		RECETTES	
Logistique / Sécurité	15 000 €	Conseil Régional de Bourgogne Franche-Comté	25 000 €
Prestations artistiques et droits	174 000 €	Conseil Départemental du Jura	50 000 €
Communication	15 000 €	Communauté d'Agglomération du Grand Dole	25 000 €
		Autofinancement	104 000 €
TOTAL	204 000 €	TOTAL	204 000 €

Pour cet évènement fort contribuant au rayonnement de l'ensemble du bassin dolois, du Département et de la Région, la Ville de Dole sollicite une aide du Conseil Régional de Bourgogne Franche-Comté, du Conseil Départemental du Jura et de la Communauté d'Agglomération du Grand Dole.

Vu l'avis favorable de la Commission Vie Sportive, Culturelle et Associative du 12 décembre 2023,

LE CONSEIL MUNICIPAL,
APRES EN AVOIR DELIBERE,
DECIDE:

- **D'APPROUVER** le plan de financement prévisionnel ci-dessus pour l'édition 2024 du festival « Cirque et Fanfares »,
- D'AUTORISER Monsieur le Maire à solliciter les subventions correspondantes aux taux les plus élevés,
- D'AUTORISER Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

**S**CRUTIN

Pour: 35

CONTRE: 0

DONT 5 PROCURATION(S)

Abstention(s): 0

NE SE PRONONCE PAS : 0

Une copie de la présente délibération sera transmise à :

Pilotage et Coordination

- Trésorerie Municipale du Grand Dole
- Pôle Moyens et Ressources/Finances
- Pôle Actions Culturelles
- Conseil Régional de Bourgogne Franche-Comté
- Conseil Départemental du Jura
- Communauté d'Agglomération du Grand Dole

Fait à Dole, le 18 décembre 2023. Pour extrait certifié conforme Le Maire,

Jean-Baptiste GAGN